

Complément aux règles U13 – Système Passerelle

Cette directive est émise pour cette catégorie d'âge dans le but de faire jouer tout le contingent de joueurs/joueuses et de former le maximum de joueurs/joueuses et ainsi assurer la pérennité des catégories supérieures en évitant la désaffection des joueurs/joueuses qui ne font que du banc.

Changements

Equipe à 12 joueurs/joueuses.

Un changement **est obligatoire** en première période pour la 11ème joueur/joueuse, au premier arrêt de jeu, dès la 4ème minute de jeu et un changement **est obligatoire** en deuxième période pour le/la 12ème joueur/joueuse, au premier arrêt de jeu, dès la 4ème minute de jeu.

Equipe à 11 joueurs/joueuses

Un changement **est obligatoire** en première ou en deuxième période pour le/la 11ème joueur/joueuse, au premier arrêt de jeu, dès la 4ème minute de jeu.

Equipe à 10 joueurs/joueuses

Les changements ne sont pas autorisés lors des deux premiers quarts temps, sauf :

- en cas de blessure
- en cas de 5 fautes de joueurs
- en cas de disqualification
- **Chaque joueur, durant les 2 premiers quarts temps, doit jouer une période de 8 minutes**
- **le joueur qui entre en remplacement sera considéré comme ayant joué la totalité de la période**
- **Un joueur/joueuse qui a joué dans les deux (2) premiers quarts temps ne peut, en aucun cas, jouer dans le 3^{ème} quart.**

A. Equipe à 8 ou 9 joueurs/ joueuses

Un joueur/joueuse qui a joué dans les deux (2) premiers quarts temps ne peut, en aucun cas jouer dans le 3^{ème} quart. Les autres changements sont libres dès le 3^{ème} quart.

Equipe à 9 joueurs/joueuses.

1^{er} quart pas de changements sauf cas mentionné sous Equipe à 10 joueurs

2^{ème} quart les 4 joueurs/joueuses restants doivent impérativement jouer. Là également pas de changements sauf cas mentionnée sous Equipe à 10.

Equipe à 8 joueurs/joueuses.

1^{er} quart, idem ci-dessus

2^{ème} quart les 3 joueurs/joueuses comme ci-dessus.